



# UNION NATIONALE DES COMBATTANTS - ALPES

Association affiliée à l'Union Nationale des Combattants - Reconnue d'utilité publique par le décret du 20 mai 1920

(Haute-Savoie / Dauphiné / Pays de Gex)

AFN - 39/45 - INDOCHINE - VEUVES - OPEX - SERVICE MILITAIRE - MEMBRES ASSOCIÉS

## GRATUITÉ DES TRANSPORTS SUR LES RÉSEAUX DE LA SIBRA

### POUR LES ANCIENS COMBATTANTS LES VEUVES DE GUERRE ET D'ANCIENS COMBATTANTS

Nous avons obtenu, de par nos démarches, la gratuité de transport sur les réseaux de la SIBRA ( 34 communes) pour les Anciens Combattants, les Veuves de Guerre ainsi que pour les Veuves d'Anciens Combattants.

C'est un avantage important et nous tenons en nous adressant au président Jean-Luc RIGAUT ainsi qu' à René DESILLE en charge de la mobilité à remercier le Grand Annecy Agglomération. Notre secrétariat reste à votre écoute si vous souhaitez plus de renseignements.

#### Conditions :

- Etre âgé de plus de 60 ans
- Être titulaire :
  - Pour les Anciens Combattants
    - de la carte du combattant
    - du Titre de Reconnaissance de la Nation (TRN)
  - Pour les Veuves de Guerre ou les Veuves d'Anciens Combattants
    - de la carte de ressortissante de l'ONACVG

Rendez-vous à l'espace SIBRA  
avec vos justificatifs pour  
obtenir le titre de transport



Transports urbains de l'agglomération d'Annecy

#### Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi 7h30- 19h  
le samedi : 9h - 12h / 14h – 17h

#### Adresse :

21, rue de la Gare  
BP 202 - 74005 Annecy Cedex  
sibra@sibra.fr

Pour toute information sur les lignes, tarifs et horaires, objets égarés :

04 50 10 04 04

Pour toute information sur les abonnements :

04 50 10 04 10

#### Documents à produire :

Original de la carte du combattant ou du titre de TRN ou de la carte de ressortissante

Photocopie de la carte d'identité, photo d'identité avec votre nom au dos elle vous sera restituée